



Nombre de membres :

En exercice : 24

Présents : 18

Ayant pris part au vote

(vote public) : 22

- o Pour : 22
- o Contre : 0
- o Abstention : 0
- o Blanc : 0
- o Nul:0

Date de convocation :

Le 8 avril 2025

Date d'affichage :

Le 8 avril 2025

DELIBERATION N° :

DC/2025-04-14/09

OBJET DE LA SEANCE :

Budgets supplémentaires
2025

Budget annexe
« maisons médicales »

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Montregard (salle multi-activités),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Gilles JURY)

Présents : MM. DURIEUX Pierre, VALLAT Robert, GRANGE Jean-Paul, MOULIN Christophe, GOUY Pascal, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, PEYRARD Nicolas, et Mmes MEYNET Isabelle, MARCON Catherine, MOUNIER Emeline, JAMES Marie-Laure et SOUTRENON Maryline.

Excusé : Néant.

Absents : Mme MASSARDIER Céline et M. CELLE Hubert

Pouvoirs : Mme DREVET Hélène donne son pouvoir à M. GOUY Pascal

M. PEYRARD Guy donne pouvoir à Mme SOUTRENON Maryline

Mme DURIEUX Gladys donne pouvoir à M. CIBERT Gilles

M. POINAS Jean-Michel donne pouvoir à M. PEYRARD Nicolas

M. le Président rappelle au Conseil Communautaire le vote du budget primitif 2025 du budget annexe « maisons médicales » lors de la séance du 16 décembre 2024 (délibération n° DC/2024-12-16/13).

Il explique que ce vote en décembre n'a pas permis d'intégrer les affectations de résultats 2024.

Par conséquent, il propose de valider le budget supplémentaire 2025 suivant pour ce budget annexe :

Section de fonctionnement : 356 969.25 €

Dépenses :

002 Résultat de fonctionnement reporté	356 969.25 €
TOTAL	356 969.25 €

Recettes :

75 Autres produits de gestion courante	356 969.25 €
TOTAL	356 969.25 €

Section d'investissement : 637 257.66 €

Dépenses (RAR inclus) :

001 Solde d'exécution d'investissement reporté	616 757.66 €
21 Immobilisations (RAR)	20 500.00 €
TOTAL	637 257.66 €

Recettes (RAR inclus) :

16 Emprunts et dettes assimilées	637 257.66 €
TOTAL	637 257.66 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le principe de voter par chapitre le budget annexe « maisons médicales » 2025 de la Communauté de Communes,
- approuve le budget supplémentaire 2025 du budget annexe « maisons médicales »,
- charge M. le Président de mettre en œuvre la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET
Président,

Gilles JURY
Secrétaire de séance,



Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le

Affichage et publication effectués le

AR Prefecture

043-244300307-20250414-DC2025041409-DE
Reçu le 22/04/2025